

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo perd plus qu'un match

Le Congo s'est incliné 1-2 devant le Soudan du Sud en match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Trois points en trois journées, les Diables rouges se compliquent la tâche en vue d'une qualification.

Page 16

Les Diables rouges entonnent l'hymne national



PRIX DU PAIN

Claude Alphonse N'Silou aux boulangers : ne trichez pas !



Claude Alphonse N'Silou entouré de ses collaborateurs/Adiac

Au cours d'une séance de travail organisée hier à Brazzaville, le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse N'Silou, a invité

les boulangers au strict respect de la circulaire relative au prix et au grammage du pain. « Ne trichez pas avec le peuple. Je serai intraitable. Des boulangers ont commencé à diminuer le

grammage du pain. Mes collaborateurs vont passer dans chaque boulangerie et celui qui se fera prendre rencontrera la rigueur de la loi », a-t-il lancé.

Page 5

INDUSTRIES EXTRACTIVES

La France appuie le Congo dans la gouvernance

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Odaye, et l'ambassadeur de France, François Barateau, ont signé hier à Brazzaville un protocole d'accord relatif au lancement du projet d'appui au renforcement de la

gouvernance des industries extractives en République du Congo. « Au-delà de sa portée économique évidente, l'acte qui vient d'être posé comporte également une dimension politique dans la mesure où il s'agit pour les gou-

vernements français et congolais de matérialiser leur volonté commune d'œuvrer pour une coopération dont l'un des piliers demeure la bonne gouvernance », a déclaré Jean-Baptiste Odaye.

Page 3

SANTÉ

Une épidémie de poliomyélite déclarée dans le Niari



Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki

Il s'agit d'un enfant de quinze ans dont la paralysie remonte au 15 octobre 2022 à Dolisie, dans le département du Niari. Selon un communiqué de presse signé hier par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, la poliomyélite étant une maladie à potentielle épidémique, un seul cas constitue une épidémie.

Face à cette situation, le gouvernement, avec l'appui des partenaires, a mis en œuvre une série d'actions, notamment l'investigation épidémiologique approfondie au niveau des communautés concernées pour permettre la mise en œuvre des mesures de santé publique appropriées et le renforcement de la surveillance par la recherche active des cas dans les formations sanitaires et dans la communauté concernée.

Page 6

EDITORIAL

Clef de voûte

Page 2

ÉDITORIAL

Clef de voûte

Pour un Etat comme le nôtre qui aspire à l'émergence, le travail reste la clé de voûte. Si en amont il favorise le bien-être auquel aspire tout individu, le travail est aussi le moyen qui mène à créer de la richesse.

Travailler assure l'indépendance, dit l'adage, en même temps qu'il permet de conforter les aspirations d'un avenir prospère. L'exhortation au travail faite par le chef de l'Etat devrait être considérée par chaque Congolais comme une manière de s'approprier cette vertu sans laquelle il est difficile de traduire en acte l'ambition légitime de développement.

« Seul notre engagement inlassable et sans faille dans le travail acharné procurera à notre pays les bases solides de sa modernisation et de son développement. C'est au prix de notre persévérance dans l'effort que nos ambitions et nos objectifs de développement se traduiront en réalités concrètes », déclarait le président de la République dans son message de vœux, le 31 décembre dernier.

Parvenir à cet idéal requiert une prise de conscience nationale sur les bienfaits du travail, en particulier dans nos administrations qui devraient donner l'exemple, sans lequel toutes les initiatives concourant à la prospérité seraient vouées à l'échec.

L'on peut donc espérer que, malgré le peu d'entraînement constaté chez les travailleurs par la plus haute autorité de l'Etat, l'année 2023 devra être celle du labeur et que chacun dans son domaine donnera le meilleur de lui-même. Le but étant de consolider la relance économique et la croissance dont les résultats déjà obtenus semblent redonner espoir et ouvrir des perspectives.

Mettons-nous au travail !

Les Dépêches de Brazzaville

MINISTÈRE DU CONTRÔLE D'ETAT

Du matériel informatique pour accroître les performances des services

Le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) a mis à la disposition du ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, le 23 mars, à Brazzaville des équipements informatiques pour améliorer les conditions de travail des agents et accroître le rendement des services.

Le don est composé de 15 ordinateurs de bureau ; 5 ordinateurs portables ; 1 téléviseur 75 pouces pour la salle de réunion ; 1 kit de vidéoconférence avec mini unité centrale ; 10 imprimantes multifonctions, 1 grand copieur Noire et Blanc ; 1 grand copieur couleur ; 15 disques durs externes ; 2 vidéos projecteurs, 3 destructeurs de papier ; 20 clés USB de 32 Gb ; 20 pack Microsoft office 2019 ; 20 antivirus 2023 pour 4 postes ; 1 appareil de reliure, 15 onduleurs de 1500 VA, 10 multiprises sécurisées et 10 rallonges sécurisées. « La cérémonie de remise du matériel informatique de ce jour s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs. Cela suppose que notre administration publique puisse disposer de ressources humaines de qualité, mais aussi et surtout d'équipements et de moyens de travail adéquats », a indiqué le coordonnateur par intérim du Prisp, Patrick Valéry Alakoua.

Il a précisé que, parmi ces moyens, la disponibilité et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication constituent des outils basiques de production dans tous les segments des activités administratives.

Pour le directeur de cabinet du ministre du Contrôle d'Etat, Simplicie Mounianga, les équipe-



La remise symbolique du matériel informatique Adiac

ments que vous avez mis à notre disposition vont permettre effectivement de moderniser et d'améliorer nos conditions de vie au travail. « J'aimerais aussi dire que la composante trois du Prisp est strictement axée sur les objectifs stratégiques de notre ministère. C'est pour cette raison que je projette dans l'avenir pour dire que ce n'est qu'un début, nous avons encore beaucoup de choses à faire ensemble », a-t-il fait savoir. En rappel, le Prisp est un outil stratégique de promotion de la qualité de la gouvernance à travers la mobilisation des recettes non pétrolières, le renforcement de la gestion des dépenses publiques et la modernisation de l'administration publique, l'adoption d'un système de budgétisa-

tion des programmes et le renforcement des mécanismes de participation, de transparence et d'inclusion. En effet, dans sa composante 3 relative à la reddition des comptes, le Prisp œuvre au renforcement de la transparence et de la redevabilité, notamment en ce qui concerne les capacités des institutions de contrôle, la transparence dans le secteur de la gestion des ressources naturelles et la promotion de l'engagement citoyen. Il s'agit de la composante à travers laquelle le Prisp appuie aujourd'hui le ministère du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs et contribue à la remise des matériels et équipements pour ledit ministère.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Obal, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

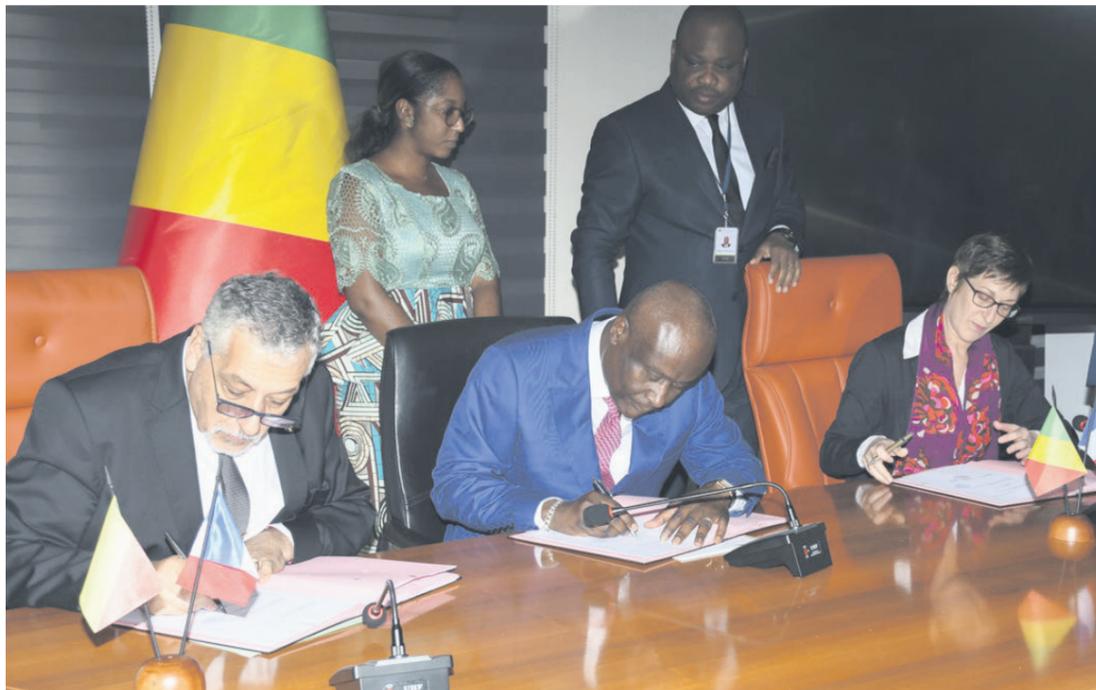
SECTEUR EXTRACTIF

Plus de six cents millions FCFA pour renforcer la gouvernance

Le ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a signé le 23 mars à Brazzaville avec l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, un protocole d'accord pour le lancement du « Projet d'appui au renforcement de la gouvernance des industries extractives en République du Congo », dont le coût s'élève à un million d'euros.

Financé par la France et mis en œuvre par l'opérateur Expertise France, le projet va permettre d'accompagner le Congo via le déploiement d'expertises reconnues pour soutenir les parties prenantes nationales dans leur réponse aux défis rencontrés dans la poursuite de la mise en œuvre de la norme ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) et le renforcement de la gouvernance du secteur extractif.

« Au-delà de sa portée économique évidente, l'acte qui vient d'être posé comporte également une dimension politique, dans la mesure où il s'agit pour les gouvernements français et congolais de matérialiser leur volonté com-



Les deux parties signant le protocole d'accord/Adiac

mune d'œuvrer toujours pour une coopération dont l'un des piliers demeure la bonne gouvernance », a déclaré le ministre de l'Économie et des Finances.

Jean Baptiste Ondaye a réitéré, par la même occasion, l'engagement du gouvernement congolais à faire de la norme ITIE une référence dans la gouvernance des in-

dustries extractives.

Pour l'ambassadeur de France au Congo, la qualité de cette gouvernance est une exigence constante dont dépendent la bonne

perception, la bonne gestion et un partage équitable et transparent des recettes extractives.

Pour sa part, François Barateau a félicité le Congo qui a récemment conclu un nouvel exercice d'évaluation de la conformité de la mise en œuvre de la norme ITIE sur son territoire. Le conseil d'administration de cette institution a ainsi validé les progrès réalisés par le Congo pour l'amélioration de son processus, depuis sa dernière évaluation.

Notons que ce projet d'assistance technique et de renforcement de capacités sera financé dans le cadre du Fonds de solidarité pour les projets innovants du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères.

Lopelle Mboussa Gassia

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Le budget 2023 fixé à plus de trois milliards FCFA

Le comité de direction de l'Institut national de la statistique (INS) a arrêté à la somme de trois milliards quatre cents millions FCFA le budget exercice 2023 de cette structure.

L'annonce a été faite à l'issue de la deuxième session du comité de direction de l'INS tenue le 22 mars, à Brazzaville, sous la présidence d'Obami Nguéko. Les principales activités à exécuter au cours de cette année sont, entre autres, le cinquième recensement général de la population et de l'habitation dont le lancement est prévu pour le 25 avril.

« Outre la structure de la population, cette opération nous permettra d'avoir les statistiques sur les conditions de vie des ménages dont une enquête harmonisée a débuté depuis 2022. Le recensement permettra, de même, de définir les profils de pauvreté et d'autres indicateurs statistiques », a expliqué le directeur général de l'INS, Gaspard Symphorien Mbou Likibi. En dehors du budget adopté, le comité a examiné la manière de mettre en œuvre le Schéma national de développement de la statistique de deuxième génération. L'accord d'établissement du personnel de l'INS, le règlement intérieur du comité de direction ainsi que les règlements financiers ont également été abordés lors de cette session.

Précisons que l'INS a pour mission d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national et de contribuer à la fourniture des données statistiques liées aux domaines économique, démographique, social, culturel et environnemental.

L.Mb.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

Identifier les difficultés des ménages

Les activités du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5) se déroulent normalement avec la formation des trois cents superviseurs nationaux. L'opération s'intéresse particulièrement aux ménages ordinaires (familles) mais aussi aux prisons, hôpitaux, casernes militaires, internats, congrégations religieuses...



Une vue du grand marché de Dolisie/Adiac

L'opération du RGPH-5 est assurée par l'Institut national de la statistique (INS), avec les moyens de l'État et de la Banque mondiale, à travers le Projet de renforcement des capacités en statistiques. Trois cents superviseurs du recensement reçoivent des formations depuis le 6 mars dans quatre pôles, dont cinquante-deux à Dolisie regroupant les départements de la Bouenza, de la Lékoumou et du Niari.

La portée politique et socio-économique de cette grande enquête mérite que l'on s'arrête un peu sur ses principales cibles que sont les ménages. Un des formateurs à Dolisie, Pierre Rostin Kinsakieno, souligne les deux principales catégories de ménages : le ménage ordinaire et le ménage collectif. « Le ménage est entendu comme l'ensemble des individus apparentés ou non qui vivent sous un même toit, qui partagent un repas ensemble,

surviennent au besoin ensemble et qui reconnaissent l'autorité d'une personne appelée chef de ménage. Celui-ci peut être composé d'un seul membre. Cette définition cadre avec la catégorie de ménage ordinaire », a-t-il expliqué. Cette catégorisation permet aux agents recenseurs de mieux renseigner sur les structures de la famille, les individus qui la composent, les sexes, l'âge, les handicaps, le niveau d'instruction. Il y a également des ménages collectifs constitués des individus souvent sans lien de parenté et ne sont pas sous l'autorité d'un chef de ménage. C'est le cas des prisons, hôpitaux, casernes militaires, séminaires, internats, congrégations religieuses, confréries.

Arsène Odzo Dimi est le chef de projet RGPH-5. Pour ce cadre de l'INS, le ménage constitue une unité statistique « très » importante et fiable pour être

rattachée au phénomène étudié. Toutes les informations collectées (le taux de mortalité et de naissance, la scolarisation, la santé, l'emploi) vont permettre de mesurer la dynamique de la population et d'aider le gouvernement ainsi que les partenaires à planifier les programmes de développement.

Les résultats de ce RGPH-5 vont servir d'outil d'aide à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026. « Le recensement est un outil important qui permet d'identifier les problèmes réels de la population sur tous les plans de la santé, de l'emploi, de la scolarisation, de l'économie. Avec les actions prévues dans le cadre du PND 2022-2026, les pouvoirs publics peuvent facilement évaluer les progrès réalisés et les défis à relever », a renchéri Arsène Odzo Dimi.

Fiacre Kombo

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 22 mars 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 22 mars 2023 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Cinq affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ; Un projet de loi et deux projets de décret au titre du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique ; Un projet de décret au titre du ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé.

I/- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique

Invitée par le président de la République à prendre la parole, madame le Pr Emmanuel, née Adouki Delphine Edith, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi portant création du centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. La ministre Emmanuel a rappelé que la volonté du gouvernement est de résoudre le déficit énergétique dont souffre nos populations. Cette volonté s'inscrit dans la mise en œuvre de la vision de son excellence monsieur le président de la République de valoriser le gaz naturel, d'assurer la consécration d'un « mix énergétique » et d'aller vers l'utilisation plus importante des énergies renouvelables dans notre pays. Ces considérations ont logiquement conduit à la conclusion d'un accord-cadre de valorisation du gaz le 31 décembre 2016 avec la société Eni Congo.

C'est dans ce contexte qu'a été conclu le 11 juin 2019 un accord particulier pour l'implantation d'un centre d'excellence à Oyo (département de la Cuvette). Il faut relever l'importance de ce projet, en notant que seuls 8 centres de ce genre ont été installés par Eni à travers le monde.

Pour favoriser l'intégration de ce centre dans le réseau « Global network of Regional Sustainable Energy centers », le gouvernement a sollicité l'appui de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), ce qui a permis la signature de trois accords avec cette institution, à savoir l'accord du 14 octobre 2022 portant modification de l'accord particulier pour la réalisation du centre d'excellence d'Oyo; le document de projet sur l'opérationnalisation du centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ; l'accord du 28 novembre 2022 entre Eni Congo et l'Onudi pour la mise en œuvre du projet.

Les ressources du centre, par ailleurs érigé en établissement public à caractère administratif, seront mobilisées par les partenaires de ce projet que sont l'Etat, Eni Congo et l'Onudi.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création du centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

II/- Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de loi et deux projets de décret.

Le premier texte est un projet de loi portant création du Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria). Ce projet depuis lors mis en œuvre est mené en partenariat avec la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. L'ambition est de permettre aux chercheurs congolais et africains de mener et de diffuser des travaux de recherche de pointe en intelligence artificielle, dans une approche centrée sur l'homme, afin de maximiser les avantages, de relever les défis du développement et l'utilisation de cette technologie pour la transformation socioéconomique du continent.

Sur le plan académique, le centre apportera un concours à la formation et à la recherche des étudiants, dans le cadre d'un contenu élaboré de master-doctorat, en partenariat avec les universités locales et régionales, pour développer des projets de recherche appliquée en intelligence africaine et autres technologies émergentes.

Le volume d'ores et déjà constaté dudit centre ainsi que l'ampleur des engagements des parties prenantes tant nationales qu'internationales obligent à la création d'un cadre juridique approprié, à savoir celui d'établissement public à caractère administratif.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création du Caria. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Le ministre Ibombo a également présenté deux projets de décret. Le premier texte est un projet de décret portant approbation du Plan national des bandes de fréquences radioélectriques. Conformément aux dispositions de l'article 67 de la loi n°9-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du secteur des communications électroniques, la gestion du spectre des fréquences fait l'objet d'un Plan national des fréquences établi par l'Agence de régulation des postes et communications électroniques.

Ce plan national, le second depuis celui de février 2015, s'appuie sur le règle-

ment des radiocommunications de 2020 de l'Union internationale des télécommunications. Il garantit une gestion rationnelle du spectre de cette ressource rare que sont les fréquences radioélectriques.

Le plan national prévoit la répartition des bandes de fréquences radioélectriques pour : les besoins de défense et de sécurité publique ; les besoins civils et les besoins communs tant civils que de défense et de sécurité. Ces bandes de fréquences sont notamment destinées aux besoins suivants : la radiodiffusion audiovisuelle ; du marché des télécommunications ; de l'aéronautique civile, du secteur maritime ; de la recherche scientifique et de la défense et la sécurité publique.

Le second texte présenté est un projet de décret portant modification du décret n°2019-123 du 3 mai 2019 fixant les modalités de gestion du fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques. Il s'est agi de se conformer à la nécessité de confier la présidence du comité de gestion du fonds à une personnalité autre que le ministre en charge des communications électroniques.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté, d'une part, le projet de décret portant approbation du Plan national des bandes de fréquences radioélectriques et, d'autre part, le projet de décret portant modification du décret n°2019-123 du 3 mai 2019 fixant les modalités de gestion du fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques.

III/- Ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation des statuts modifiés de l'agence congolaise de normalisation et de la qualité. Créée par la loi n°19-2015 du 29 octobre 2015, l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité a rencontré des difficultés relatives à son organisation, ce qui a eu un impact négatif sur son fonctionnement.

La modification des statuts porte principalement sur : la soumission obligatoire au comité de direction, avant exécution, des plans d'action, programmes d'activités, modalités de financement de l'agence en matière d'exploitation et d'investissement, du programme d'acquisition d'équipements nouveaux, du programme de formation et de redéploiement du personnel.

Elle concerne également la création d'une direction de l'évaluation de la

conformité et la mise en place d'autres organes de direction ou de gestion au plus près des réalités de terrain, comme l'institution d'antennes interdépartementales, tous instruments destinés à améliorer le fonctionnement de l'agence.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts modifiés de l'agence congolaise de normalisation et de la qualité.

Avant de clore les débats, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, a informé les membres du Conseil des ministres de la tenue prochaine au Congo d'un sommet dit des trois bassins.

Ce sommet, qui réunira les principaux dirigeants des pays des bassins du Congo, de l'Amazonie et de Bornéo-Mékong, permettra d'aborder les problématiques des conséquences du changement climatique, de la protection de la biodiversité et toutes ces questions essentielles pour le devenir de l'humanité.

L'importance de ce sommet oblige notre pays, qui aura donc l'honneur d'en abriter les assises.

Sa tenue à Brazzaville sera la preuve que notre sous-région en général et notre pays en particulier, sous l'autorité du président Denis Sassou N'Guesso, qui est, par ailleurs, à la tête de la Commission climat du Bassin du Congo, sont pleinement impliqués dans les enjeux mondiaux de protection de l'environnement.

Aussi, et compte tenu des délais impartis, le chef de l'Etat a exhorté les membres du gouvernement à se mobiliser afin d'en assurer la réussite.

En réponse aux orientations ainsi données par le président de la République, M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement, a précisé qu'un comité d'organisation, placé sous son autorité et réunissant les compétences gouvernementales et administratives nécessaires, a été mis en place ; il a assuré le chef de l'Etat de l'entière mobilisation des membres du gouvernement, afin que ce défi soit relevé.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 11h45.

Fait à Brazzaville, le 22 mars 2023

Le ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du gouvernement,

Thierry Lézin Mougalla

CONSOMMATION

Les boulangers interpellés sur le prix du pain

Le ministre d'Etat, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse N'Silou, au cours d'une séance de travail le 23 mars à Brazzaville, a invité les boulangers au strict respect de la circulaire relative au prix et au grammage du pain sur toute l'étendue du territoire national.

Face aux boulangers, minotiers et représentants des consommateurs, le ministre d'Etat s'est voulu rassurant quant à l'application des mesures mises en œuvre par le gouvernement. « *Ne trichez pas le peuple, je serai intraitable. Les boulangers ont commencé à diminuer le grammage, il faut appliquer ce qui est dans la circulaire. J'ai donné des instructions à mes collaborateurs qui vont passer dans chaque boulangerie et celui qui va s'amuser pour aller au-delà rencontrera la rigueur de la loi* », a mis en garde Claude Alphonse N'Silou, après avoir reçu les doléances des producteurs du pain.

Selon lui, ceux qui seront surpris verront leurs boulangeries être fermées définitivement. Il a également souligné la nécessité de relancer les mesures de contrôle pour que le prix de la farine ne puisse pas être augmenté abusivement.

En effet, les boulangers ont soumis au ministre d'Etat leurs doléances portant, entre autres, sur la suspension des nouvelles implantations de boulangeries tout en respectant la distance de 500 m ; la lutte contre la spéculation des prix de la farine sur le marché ; ainsi que la suspension des contrôles abusifs par les différents services (parafiscalité). Les minotiers ont, quant à eux,

promis de faire baisser le prix de la farine afin de permettre au pain de retrouver ses normes habituelles.

Saluant l'initiative du gouvernement qu'ils souhaitent pérenne, les représentants des consommateurs ont interpellé les pouvoirs publics sur la nécessité de protéger les consommateurs à travers une loi. C'est le cas de Dieudonné Moussala qui a regretté le fait que les consommateurs paient souvent le prix de la parafiscalité imposée par certaines administrations publiques aux boulangers. Répondant aux doléances des boulangers, le ministre Claude Alphonse N'Silou, qui est préoccupé par le climat des affaires en République du Congo, entend tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail des fabricants du pain. Prévoyant des évaluations périodiques, il a demandé deux mois pour l'examen de ces doléances. « *Je vais me battre pour vous accorder ce qui est raisonnable, mais respectez la réglementation en vigueur. Les boulangers sont autorisés à importer la farine* », a-t-il rappelé.

Le ministre a, par ailleurs, annoncé la mise en place sous peu d'une brigade de fraude. Une fois installée, cette brigade passera, a-t-il expliqué, dans chaque commerce pour vérifier le nombre

de Congolais y exerçant. « *Le commerce est un secteur pourvoyeur d'emplois. Il y a beaucoup de jeunes congolais qui sont sans emplois* », a conclu Claude Alphonse N'Silou.

Boulangier et membre du syndicat, Mohamed Mahmoud pense que cette séance de travail valait bien la peine. D'après lui, les boulangers ont beaucoup de problèmes à la différence des minotiers qui ont reçu leur subvention dans le cadre du plan de résilience. « *Nous sommes vraiment rassurés. Les minotiers nous ont promis la diminution du prix de la farine au niveau mondial, ce qui entraînera également une baisse au Congo. C'est une bonne nouvelle et nous sommes très contents pour cela. Nous remercions également le ministre d'Etat qui nous a rappelé les termes de la circulaire qu'il avait prise. Nous veillons sur la qualité du pain, mais il y a d'autres boulangeries qui ne veulent pas respecter la loi. Que le gouvernement les sanctionne. Les boulangers n'ont rien eu, le ministre nous a promis beaucoup de choses. La baisse du prix de la farine va améliorer la situation parce qu'en ce moment nous souffrons* », espère-t-il.

Parfait Wilfried Douniama

MINISTÈRE DU BUDGET

Des orientations pour relever les défis

Six mois après sa nomination à la tête du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé a réuni, le 23 mars à son cabinet, les cadres et techniciens de son département à qui il a donné des orientations fermes en vue de bien atteindre les objectifs fixés.

Les directeurs généraux et centraux, les conseillers et autres cadres évoluant en son cabinet étaient convoqués à la réunion d'orientation. A cet effet, Ludovic Ngatsé a déroulé la feuille de route de son département, avant de donner des orientations fermes à chacune des directions et structures sous tutelle, en vue de bien assurer la mise en œuvre des grandes réformes entreprises. Des mesures s'inscrivant dans le cadre de la gestion axée sur les résultats.

Ainsi, dans le processus de mise en œuvre du budget programme devant entrer en vigueur dès le 1er janvier 2024, Ludovic Ngatsé a commis toutes les entités impliquées à la tâche. Celles-ci, a-t-il souligné, doivent présenter à très court terme les programmes finalisés du gouvernement ; proposer à brève échéance l'ossature managériale de toutes les entreprises publiques, adaptées à l'exécution du budget en mode programme.

De même, il les a enjoins au plus vite d'assurer la sensibilisation au concept budget programme, en vue de lui garantir une meilleure appropriation, mais aussi d'améliorer les contrôles lors de l'exécution, question de renforcer la sincérité budgétaire.

S'agissant de la réforme, il sera question de finaliser le cadre législatif portant organisation et gestion du portefeuille public courant cette année. Le ministre du Budget tient aussi à améliorer le suivi des entreprises du portefeuille public grâce à un outil informatisé approprié, capable d'effectuer des analyses approfondies et d'élaborer des stratégies efficaces.

Des sanctions sévères à l'encontre des cadres véreux

Parlant de la corruption qui gangrène l'administration publique, le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a invité ses collaborateurs à la discipline professionnelle et au strict respect des règles de bonne gouvernance.

« *Les antivaleurs dans le fonctionnement de l'administration publique ne seront pas tolérées. Il s'agit de tout ce qui ressemblerait au rançonnement des usagers, la production des faux documents pour obtenir des paiements à la solde ou des titres... La haute autorité de lutte contre la corruption, le comité de transparence et de responsabilité budgétaire dans la gestion des finances seront mis à contribution* », a indiqué le ministre du Budget, Ludovic Ngatsé.

Firmin Oyé

YOUTH CONNEKT

Le comité de pilotage plaide pour la mobilisation des ressources

Les travaux de la première réunion du Comité de pilotage du projet d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national «Youth connekt Congo» visant à analyser la mise en œuvre du plan d'action écoplé puis à élaborer celui de l'année en cours ont été ouverts, le 21 mars, par le ministre de la Jeunesse.

La mise en place d'une dynamique de mobilisation des ressources nécessaires à la pleine exécution du projet, conformément à l'accord de financement signé entre les agences du système des Nations unies et le gouvernement congolais, fait partie des recommandations après la présentation du rapport d'activités 2022.

Le Comité de pilotage, a expliqué Hugues Nguélondé, est l'organe décisionnel du projet ayant pour objectif principal d'assurer sa gouvernance stratégique. La session, a indiqué pour sa part le représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), est un cadre de réflexion pour la mise à l'échelle des initiatives afin de permettre aux jeunes de contribuer efficacement au développement socioéconomique du pays.



Hugues Nguélondé et l'ensemble des membres concernés par le projet/Adiac

La réunion a permis de faire le point des résultats obtenus l'année dernière et de planifier les actions de cette année avec l'implication de toutes les parties prenantes. Mensah Kumah a rassuré de la ferme volonté des

agences du système des Nations unies, signataires du document, à œuvrer pour une meilleure exécution du projet cette année. Au cours de l'année dernière, plusieurs activités ont été organisées, notamment la formation

de 400 jeunes aux métiers du numérique à travers l'initiative « Elogue mwassi connekt », l'organisation de deux cafés d'opportunités sur la transformation des produits agricoles réunissant cent jeunes ainsi que l'opérationnalisation de la plateforme numérique d'opportunités Youth connekt. On note aussi le lancement de l'outil numérique E-report permettant aux jeunes de donner leur avis sur les questions qui les concernent puis la validation de la stratégie multisectorielle de développement et de participation citoyenne des adolescents et jeunes en République du Congo, sans oublier la deuxième édition de Youth challenge ayant mobilisé plus de 1600 jeunes de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Le gouvernement et les agences du système des Nations unies, rappelons-le, avaient cosigné le

document le 23 juin. Il a pour vocation de servir de cadre fédérateur d'un ensemble d'interventions et d'initiatives en faveur de l'engagement des jeunes dans les efforts de développement socio-économique du Congo, à travers l'insertion socio professionnelle de la jeunesse et sa participation citoyenne à la promotion des valeurs républicaines et de cohésion sociale.

« *J'encourage les membres du comité de pilotage à donner le meilleur d'eux-mêmes pour une meilleure planification des actions cette année* », a souligné Mensah Kumah pendant que le ministre de la Jeunesse les invitait à se mettre résolument à la tâche, tout en saluant la détermination et l'engagement de tous les représentants résidents des agences du système des Nations unies dans la mise en œuvre du projet.

James Golden Eloué

SANTÉ

Le gouvernement veut éradiquer la tuberculose

Dans le cadre de la célébration, le 24 mars, de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, le gouvernement congolais, par l'entremise du ministère de la Santé et de la Population, a fait une déclaration dans laquelle il invite la population à adopter un comportement responsable pour éradiquer cette maladie.

Le ministre Gilbert Mokoki a réaffirmé la volonté du gouvernement de mobiliser toutes les ressources disponibles pour l'élimination de la tuberculose au Congo. Il a, en effet, lancé un appel à un comportement responsable devant toute toux persistante en consultant le centre de santé le plus proche pour un dépistage. « *La meilleure façon de lutter contre cette maladie, c'est de la traiter le plus rapidement possible. La tuberculose est guérissable, les médicaments antituberculeux sont efficaces et gratuits dans tous les centres de dépistage et de traitement en République du Congo* », a-t-il indiqué.

Célébrée sur le thème « Oui, nous pouvons mettre fin à la tuberculose », la journée internationale contre cette maladie est une opportunité qui permet à la population de prendre conscience mais aussi de l'inciter à un changement de paradigme afin de se rapprocher des objectifs de la stratégie d'élimination de la tuberculose d'ici à 2030.

Au Congo, en 2022, l'on a dénombré 13511 nouveaux cas de tuberculose et de rechutes sur 14 450 cas attendus, soit un taux de détection de 93%. Parmi ces cas, il y a 5 808 de tuberculose pulmonaire bactériologiquement confirmés, 4390 de tuberculose pulmonaire diagnostiqués cliniquement et 3 313 cas de tuberculose extrapulmonaire diagnostiqués cliniquement.

Sur les 11 979 patients tuberculeux mis sous traitement en 2021, l'on note 9 315 cas de guérison et traitement terminé, soit un taux de succès thérapeutique à 78 %.

Gilbert Mokoki a, par la même occasion, rappelé que le gouvernement s'inscrit dans la stratégie d'élimination de la tuberculose prononcée par l'Organisation mondiale de la santé.

« *A cet effet, le ministère de la Santé et de la Population ne cesse de s'investir dans la lutte contre cette maladie. Grâce à sa politique de décentralisation et d'intégration, plusieurs actions sont entreprises pour rapprocher les malades des centres de dépistage et de prise en charge à travers la création de soixante-dix nouveaux centres de dépistage et de traitement repartis dans les douze départements du pays* », a ajouté le ministre de la Santé et de la Population.

Notons que la tuberculose est une maladie infectieuse, contagieuse, évitable et curable dont les principaux symptômes sont la toux productive qui dure plus de deux à trois semaines, la perte de poids et la fièvre.

Rude Ngoma

Une épidémie de poliomyélite déclarée dans le Niari

Selon un communiqué de presse du 23 mars à Brazzaville, la représentation de l'Organisation mondiale de la santé au Congo a notifié au ministère de la Santé et de la Population la confirmation, par le laboratoire de l'Institut national de recherche biomédicale de Kinshasa, d'un cas de poliomyélite due à une souche dérivée de la vaccination.

La poliomyélite étant une maladie à potentielle épidémie, un seul cas constitue une épidémie. A cet effet, le ministère de la Santé et de la Population déclare l'épidémie de poliomyélite dans le département du Niari, plus précisément à Dolisie. Il s'agit d'un enfant de 15 ans dont la paralysie remonte au 15 octobre 2022. Face à cette situation, le gouvernement, avec l'appui des partenaires, a arrêté les actions ci-après : l'investigation épidémiologique approfondie au niveau des communautés concernées pour permettre la mise en œuvre des mesures de santé publique appropriées ; le

renforcement de la surveillance épidémiologique par la recherche active des cas dans les formations sanitaires et dans la communauté concernée (cette surveillance est couplée à la sensibilisation des ménages) et le renforcement de la vaccination de routine.

Dans les prochains jours, indique le communiqué, un plan initial de campagne de vaccination sera élaboré et transmis au gouvernement ainsi qu'aux partenaires à des fins d'obtention du financement et des vaccins requis pour la riposte. De même, une réunion extraordinaire du comité de coordination inter agences sera organisée pour valider le micro-plan et mobiliser les ressources.

Le gouvernement est en train de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre à ces urgences sanitaires. Il exhorte la population à faire recours aux services de santé les plus proches devant tout cas suspect.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

Elio Rodriguez Perdomo salue les relations Congo-Cuba

En séjour de travail en République du Congo, le vice-ministre cubain des Affaires étrangères, Elio Rodriguez Perdomo, a échangé, le 23 mars, à Brazzaville avec le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki. Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont fait le tour d'horizon de la coopération qui lie le Congo et Cuba depuis plusieurs années.

Elio Rodriguez Perdomo, ancien ambassadeur de Cuba en France, a marqué sa satisfaction concernant le maintien et la poursuite de bonnes relations entre les deux pays qui datent de près de 60 ans. Il a surtout salué la coopération dans le domaine de la médecine avec la formation de nombreux étudiants et élèves congolais dans les universités et écoles de Cuba.

R.Ng.



ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

De nouveaux programmes éducatifs en cours de validation

L'atelier de deux jours qui permettra aux experts de valider les nouveaux programmes révisés de CE1, CE2, CM1 pour le primaire, et 4^e -3^e pour le collège a débuté le 23 mars à Brazzaville. Une fois validés, ces programmes seront mis en œuvre à partir de la rentrée scolaire 2023-2024.

« *Nous attendons de vos travaux des recommandations qui vont contribuer à l'amélioration des supports pédagogiques produits car la qualité demeure le défi le plus significatif de l'ensemble du système éducatif congolais* », a déclaré le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, ouvrant les travaux de l'atelier de validation des programmes éducatifs en sciences naturelles, mathématiques et français des classes de CE1, CE2, CM1 pour le primaire ; 4^e et 3^e



Les travaux de validation prendront fin le 24 mars à Brazzaville/Adiac

pour le collège.

Pour sa part, le coordinateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif, Calixte Kolyardo,

a indiqué que la révision des programmes intègre la stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025 révisée pour la période

2021-2030. Cette stratégie prévoit l'amélioration de la qualité de l'éducation avec les supports pédagogiques rénovés : nouveaux

programmes, guides pédagogiques, cahiers d'activités en vue d'éradiquer, entre autres, la qualité insuffisante des acquis des élèves, les déperditions importantes au primaire et au secondaire. Q, a-t-il déclaré. Il convient de préciser que ces programmes révisés ont fait l'objet d'une mise en essai dans six départements du pays. L'essai a permis de recueillir les impressions des enseignants. Aussi, précédemment, d'autres programmes validés sont déjà mis en œuvre dans les classes de CP1 et CP2 au primaire ; 6^e et 5^e au collège.

Rominique Makaya

LIBYE

La Russie opposée au plan de l'ONU sur les élections

Si la Libye connaît une relative accalmie ces derniers mois après une longue période d'insécurité, de violences fratricides et de divisions sociales, le chaos institutionnel étouffe l'espoir de la voir se stabiliser. Cette situation persiste alors que le nouveau plan des Nations unies pour organiser des élections se heurte aux rivalités qui minent ce pays.

L'initiative de l'Organisation des Nations unies (ONU) ne fait toujours pas consensus pour plusieurs raisons : les partisans du gouvernement de Tripoli, dont des Occidentaux, l'ont finalement accepté mais le camp de l'Est le critique, tout comme son plus important parrain étranger, la Russie. De plus, l'organisation de l'élection présidentielle bute sur le refus du camp de l'Ouest d'autoriser un militaire et un binational à se présenter, en l'occurrence le maréchal Khalifa Haftar, citoyen libyen et américain. En clair, les chambres législatives rivales ne veulent pas coopérer pour l'application de ce plan lancé le 27 février parce qu'il aura pour conséquence leur disparition, avec

la tenue d'élections, explique Khaled al-Montasser, professeur en relations internationales à l'université de Tripoli. « *Les deux institutions s'accordent pour considérer l'initiative onusienne comme une ingérence dans leur pouvoir souverain de décision et une tentative*

le gouvernement installé à Tripoli (Ouest) et reconnu par la communauté internationale, et celui soutenu par l'homme fort de l'Est libyen, le maréchal Khalifa Haftar. « *A la mi-juin, il leur sera possible, après avoir discuté pendant quelques semaines, de parvenir à un accord sur*

litiques, Abdoulaye Bathily a assuré que sa proposition n'était pas une « solution imposée par l'étranger » et que la « feuille de route claire » censée être établie d'ici mi-juin « ne dépend pas » de lui. « *Si ce calendrier est respecté, il sera possible d'organiser ces élections d'ici la fin*

sommet redonne l'espoir à la population que les scrutins législatif et présidentiel vont se tenir ultérieurement dans la paix. En attendant la tenue de ces assises, le gouvernement d'union basé à Tripoli et dirigé par Abdelhamid Dbeibah affiche sa volonté de coopérer avec l'initiative onusienne, en appelant l'organisation à apporter une aide technique et logistique pour organiser rapidement les élections présidentielle et législative. Ces scrutins, initialement prévus en décembre 2021 pour stabiliser le pays, avaient été reportés sine die en raison de divergences sur la base juridique des élections et la présence de candidats controversés.

Nestor N'Gampoula

« Si ce calendrier est respecté, il sera possible d'organiser ces élections d'ici la fin de l'année »

d'imposer une volonté internationale aux Libyens », précise-t-il.

En dépit du climat qui prévaut en Libye, les Nations unies espèrent qu'un accord sur les élections sera prochainement conclu entre

les lois électorales », a déclaré l'émissaire de l'ONU en Libye, Abdoulaye Bathily, lors d'une conférence de presse dans la capitale Tripoli.

Dans sa réponse sur les accusations d'ingérence portées par certains acteurs po-

litiques, Abdoulaye Bathily a assuré que sa proposition n'était pas une « solution imposée par l'étranger » et que la « feuille de route claire » censée être établie d'ici mi-juin « ne dépend pas » de lui.

Malgré le manque de consensus entre les acteurs libyens sur les élections, la conférence de réconciliation nationale annoncée par l'Union africaine à l'issue de son 36

AFRIQUE

Dix pays confrontés à une pauvreté extrême

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a tenu, le 22 mars à Addis-Abeba, en Ethiopie, la 55e session de la conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique.

Le Burundi, la Somalie, Madagascar, le Soudan du Sud, la République centrafricaine, le Malawi, la République démocratique du Congo, la Guinée-Bissau, le Mozambique et la Zambie sont les pays les plus touchés par la pauvreté en Afrique, selon la secrétaire exécutive adjointe et économiste en chef de la CEA, Hanan Morsy.

Citant une recherche menée par la CEA, elle a indiqué que dans chacun de ces dix pays, entre 60 et 82 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté.

Sur la base de ces recherches, la CEA estime que les ménages africains dépensent jusqu'à 40 % de leurs revenus en nourriture et que les crises mondiales ont durement touché les ménages les plus pauvres du continent.

« *Quelque 310 millions d'Africains - un nombre stupéfiant - ont connu une forme d'insécurité alimentaire, et 6 millions ont été confrontés à la faim extrême en 2022* », a-t-elle noté.

Hanan Morsy a déclaré au cours de cette conférence de deux jours que « d'importants niveaux de pauvreté et d'inégalité existaient déjà en Afrique avant les récentes crises mondiales, mais la pauvreté s'était maintenant aggravée et les inégalités creusées », en concluant qu'aujourd'hui, environ cinq cent quarante-six millions de personnes vivent dans la pauvreté, soit une augmentation de 74 % depuis 1990. Et, les chocs mondiaux ont eu des répercussions sur la population pauvre d'Afrique, notamment à travers l'inflation qui s'est élevée à 12,3 % en 2022, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 6,7 %.

Par ailleurs, un nombre stupéfiant de 310 millions d'Africains ont connu une forme d'insécurité alimentaire et 6 millions d'entre eux ont été confrontés à une faim extrême en 2022.

Rock Ngassakys

RWANDA

Des logements pour les expulsés de Grande-Bretagne

Le projet est le résultat d'un accord d'immigration signé entre Kigali et Londres. Il comprend notamment des installations de loisirs et un centre de développement de la petite enfance.

La ministre britannique de l'Intérieur, Swella Braverman, a participé à la pose de la première pierre de la construction d'au moins 500 logements au Rwanda pour accueillir les migrants expulsés de son pays. Le projet, qui comprend plus de 500 unités de logement, est construit dans le cadre d'un accord « d'immigration » britannique. Il comprend des installations de loisirs et un centre de développement de la petite enfance, selon le ministère rwandais de l'Infrastructure. Pour Swella Braverman, cette initiative est « *un pas en avant pour le Rwanda qui, en ce moment, œuvre à accueillir davantage de réfugiés et à fournir un sou-*

« *un pas en avant pour le Rwanda qui, en ce moment, œuvre à accueillir davantage de réfugiés et à fournir un soutien humanitaire à des milliers de personnes à travers le pays* ». Elle a déclaré que le plan directeur « *donne un bon exemple de logement de haute qualité, avec une variété d'unités de différentes tailles pour accueillir des familles* ». La ministre britannique est arrivée le 18 mars dans ce pays d'Afrique de l'Est et a rencontré le ministre rwandais des Affaires étrangères, Vincent Perotta, réaffirmant l'engagement de son gouvernement envers l'accord d'expulsion signé l'année dernière. « *De nombreux pays font face à une véritable crise migratoire mondiale et à un flux de migrants illégaux sans précédent* », a déclaré Swel-

la Braverman. « *Je crois sincèrement en ce partenariat pour trouver une solution humaine, compatissante, juste et équilibrée* », a-t-elle ajouté.

Les deux pays ont signé une annexe à l'accord qui permet de prendre en charge les personnes expulsées vers le Rwanda, d'une part, et de rapatrier tout migrant entré illégalement au Royaume-Uni, d'autre part. En avril 2022, l'ancien ministre de l'Intérieur britannique, Priti Patel, a conclu un « accord sur l'immigration » selon lequel les migrants en situation irrégulière et les demandeurs d'asile seront envoyés au Rwanda pour y traiter leurs demandes.

Noël Ndong

TURQUIE-AFRIQUE

Le FMCI a mobilisé près de 1 500 hommes d'affaires

Au moins 1 500 hommes d'affaires africains ont pris part au Forum mondial de coopération intersectorielle (FMCI) qui s'est tenu à Istanbul, en Turquie, provenant de quarante et un pays.

Les hommes d'affaires africains étaient en Turquie en vue d'échanger avec leurs homologues de ce pays et renforcer les partenariats dans divers secteurs et activités. L'événement était également une occasion pour booster les échanges commerciaux entre la Turquie et l'Afrique qui devraient atteindre les 4,5 milliards de dollars. « *Le moment est venu de comprendre l'Afrique et d'être partenaire de l'Afrique pour son avenir. Il est temps d'établir des partenariats stratégiques avec l'Afrique. N'aidez plus l'Afrique. L'Afrique n'a pas besoin d'aide. L'Afrique a be-*

« *Le moment est venu de comprendre l'Afrique et d'être partenaire de l'Afrique pour son avenir. Il est temps d'établir des partenariats stratégiques avec l'Afrique. N'aidez plus l'Afrique. L'Afrique n'a pas besoin d'aide. L'Afrique a be-*

soin d'investissements. L'Afrique a besoin de partenariats », a déclaré le président du FMCI et fondateur d'Africa trade centers, Anil Utku Bengisu. L'événement était aussi une opportunité pour promouvoir des petites et moyennes entreprises turques sur le continent et renforcer les exportations de la Turquie vers le continent. Le volume des échanges bilatéraux entre la Turquie et la République d'Afrique du Sud, à titre d'exemple, a dépassé les 3 milliards de dollars en 2022, atteignant un niveau record. L'Afrique du Sud, qui fait partie

du groupe des pays Brics avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, est membre du G-20, l'une des principales économies d'Afrique avec son solide secteur financier et minier.

Se distinguant comme l'acteur régional le plus fort du Sud du continent tant sur le plan économique que politique, l'Afrique du Sud, avec une population de 60 millions d'habitants, est également la porte d'entrée des marchés des pays de la région comme le Zimbabwe, la Zambie, le Botswana, la Namibie, le Mozambique, le Lesotho et Es-

N.Nd.



Liberté
Créativité
Diversité



ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

CONCERT

rfi Prix découvertes

ALESH

SAMEDI 25 MARS
SALLE SAVORGNAN - 18H00

LAURÉAT 2021



AVEC

DOM TROUNWAR & ZUKO YA DEBLÈ

ENTRÉE LIBRE



FRANCE-RDC

Nicolas Sarkozy en visite privée à Kinshasa

Arrivé à Kinshasa en début de soirée du 22 mars pour une visite privée de vingt-quatre heures, l'ancien président de la République française, Nicolas Sarkozy, a rencontré le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, rapporte une dépêche de la cellule de communication de la présidence.

Après un accueil plein d'amabilité devant le palais présidentiel du Mont Ngaliema, les deux personnalités ont eu droit un dîner d'amitié. Ce moment convivial a permis au chef de l'Etat et à son convive de partager l'expérience sur la gestion de la république.

Nicolas Sarkozy n'a pas fait de déclaration à l'issue de cette entrevue qui n'a rien d'une quelconque démarche diplomatique. Ce n'est pas la première fois qu'un ancien dirigeant français est en visite à Kinshasa. La veille de cette rencontre, rappelle-t-on, c'était au tour de l'ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, de passer au Mont Ngaliema pour une rencontre officielle des «Leaders pour la paix». Rappelons qu'en septembre 2022, l'ancien président de France, François Hollande, avait effectué une visite privée en République démocratique du Congo (RDC) qui l'avait conduit à Kinshasa et à Bukavu.

Alain Diasso



Nicolas Sarkozy à son arrivée au palais présidentiel de Mont Ngaliema

UNION AFRICAINE

Le Conseil de paix et de sécurité s'imprègne de la situation à l'Est

Une délégation du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), conduite par Willy Nyamitwe, a été reçue le 22 mars à Kinshasa par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Soucieux de cerner les contours de la problématique de l'est de la République démocratique du Congo (RDC) avec à la clé la guerre qui lui est imposée par le Rwanda agissant sous le couvert du M23, le CPS s'attelle, depuis quelques jours, à la récolte des données sur le terrain. La rencontre avec le président de la République était censée apporter un éclairage supplémentaire sur ce que les quinze membres de cet organe de l'UA ont déjà glané comme informations de terrain. De passage récent à Goma, ils ont pu jauger le niveau de barbarie à laquelle est astreinte, bien malgré elle, la population locale et ont plaidé pour des solutions urgentes.

Interrogé par la presse au sortir de l'audience, Willy Nyamitwe s'est dit satisfait de l'entretien fructueux que sa délégation a eu avec le

président Félix Tshisekedi, ajoutant que lui et ses collègues repartaient avec «une connaissance parfaite» des attentes de la population congolaise face à l'équation de l'Est et sur ce que peut être l'apport du CPS dans la résolution de la crise qui y sévit. Pour l'heure», a-t-il précisé, le CPS s'en tient à la récolte des informations susceptibles de l'aider dans ses prestations futures, conformément à son cahier des charges. Il a indiqué que les informations recueillies sont publiques et seront publiées, après recoupage, dans un rapport à transmettre à qui de droit.

Ce rapport, a-t-il ajouté, prend en compte les différentes informations recueillies à tous les niveaux (gouvernement, société civile, victimes, corps diplomatique, etc.) et les autorités congolaises ont mis à la disposition de sa structure un

mémoire contenant tous les détails en rapport avec la situation à l'est du pays, sans toutefois fixer une échéance quant à la publication dudit rapport. «Nous voulons taire les armes. Nous voulons bâtir une Afrique exempte d'iniquité, de terrorisme, de toutes ces ignominies qui nous empêchent de nous développer, d'avoir la quiétude et la paix sur le continent», a conclu Willy Nyamitwe, non sans marteler sur la fraternité africaine, concept qui, visiblement, lui tient à cœur. Il a réitéré l'engagement du CPS à ne ménager aucun effort en vue de trouver une solution pérenne à l'instabilité qui a cours actuellement à l'est de la RDC. Pour rappel, le CPS est l'organe décisionnel permanent de l'UA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

Alain Diasso

9^{es} JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Alexis Gisaro suit de près l'évolution des travaux

Les travaux dans les différents chantiers où s'exécuteront les neuvièmes Jeux de la Francophonie vont bon train. C'est ce qu'a constaté le ministre d'Etat, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Alexis Gisaro Muvunyi, lors de sa ronde effectuée récemment.

L'on peut estimer à 60% le taux d'exécution physique des travaux aux stades Tata Raphaël et des Martyrs, a laissé entendre le patron des infrastructures congolaises qui a inspecté la salle de tennis, du gymnase omnisport jusqu'au stade de football.

« Ces jeux de la Francophonie sont l'une des priorités pour le gouvernement. C'est l'un des grands événements qui est attendu ici en République démocratique du Congo. Comme vous le savez, c'est par la volonté du chef de l'Etat que ces jeux vont se jouer à Kinshasa. Et, nous en tant que gouvernement, nous sommes ici pour matérialiser cette volonté. De manière générale, nous avons constaté qu'en termes d'exécution physique, nous atteignons à peu près 60 %, selon les chantiers », a précisé Alexis Gisaro.

Il a, en outre, ajouté que « toutes les dispositions sont prises au niveau du gouvernement aujourd'hui en termes de financement, de facilitation, d'importation de services... Nous en tant que gouvernement, nous voulons garantir cela pour la bonne fin des travaux. Comme vous le savez, nous avons comme délai butoir pratiquement la mi-mai. Donc, nous devons nous rassurer que tout est sur le bon chemin ».

Précisons qu'au stade des Martyrs Alexis Gisaro a jeté des fleurs à la Compagnie générale de construction qui est en avance par rapport aux autres. En ce lieu, le gymnase jumelé, le stadium pour le basketball prennent déjà forme. Signalons que le ministre d'Etat a appelé les entreprises au respect des normes et surtout du délai imparti.

Blandine Lusimana

JOURNÉE INTERNATIONALE DU 8 MARS

Bénédicte Ngunza appelle les femmes à plus de mérite

Directrice des ressources humaines au secrétariat général à l'Aménagement du territoire, Bénédicte Ngunza porte haut sa voix pour appeler les femmes en général et celles de son ministère en particulier à militer pour l'égalité des droits en milieu professionnel tout en prônant la méritocratie.

La licenciée en urbanisme et en ingénierie de bâtiments et doctorante en environnement estime que l'égalité professionnelle implique le respect des droits aussi bien de l'homme que de la femme en milieu professionnel, l'égalité de traitement entre l'homme et la femme tout en mettant en évidence les compétences de tout un chacun.

« Par égalité professionnelle, il faut entendre également l'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion aussi bien pour l'homme que pour la femme. L'égalité professionnelle est un concept que les femmes doivent intérioriser pour prouver qu'elles ont une tête, deux jambes, deux bras comme les hommes et sont capables de faire ces derniers font. En dehors de la maternité bien sûr », soutient-elle.

Toutefois, elle reconnaît qu'il y a des barrières qui empêchent les

femmes d'occuper des postes de direction et de prendre des décisions au sein des institutions. Le problème avec les femmes, explique-t-elle, c'est qu'elles n'intériorisent pas ce qui est nécessaire pour elles. Elles ne veulent pas prouver de quoi elles sont capables. « Il faut savoir que quand une femme se met en confiance, elle est capable de faire ce que l'homme peut. Le comble chez nous, c'est que les jeunes filles sont toujours ancrées dans cette histoire ancestrale où la femme doit toujours passer derrière l'homme alors que le monde évolue », regrette-t-elle. Pour changer cette donne, Bénédicte Ngunza pense que la femme doit se prendre en charge, faire preuve de conscience, savoir quelle est sa valeur, ce qu'elle peut faire en tant que femme, qu'est-ce qu'elle est capable de donner à sa famille et à la nation.

Répondant à la question de



savoir sur quel modèle le leadership de la femme africaine doit-il se construire, elle croit dur comme fer que cela « doit se construire sur la base du travail, de la méritocratie et du savoir vivre ensemble ». Bénédicte Ngunza affirme qu'en République démocratique du Congo, il y a des femmes qui se sont distinguées durant leur parcours. Elle cite, à titre d'exemple, Antoinette Sese, l'épouse du feu président Mobutu Sese Seko et Marthe Kasalu Tshisekedi, l'épouse d'Etienne Tshisekedi. « Maman Sese a été une femme au grand cœur, qui avait le leadership en elle et plus loin, j'ai été inspirée par maman Marthe Kasalu Tshisekedi qui a soutenu son mari dans son combat politique. Elle a été le pilier de l'Union pour la démocratie et le progrès social, elle a construit au bras de son mari pour atteindre le niveau qu'ils ont aujourd'hui... », dit-elle.

Blandine Lusimana

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

MODERNISATION DU PORT DE MATADI

Les négociations se poursuivent

Dans le cadre de la modernisation du Port de Matadi, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé le 15 mars à la Primature la séance de signature du procès verbal de poursuite des négociations avant l'entrée en vigueur du contrat de concession entre l'État congolais, à travers la Société congolaise des transports et ports (SCTP) et le Groupe qatari Mediterranean Shipping Company SA (MSC).

Le partenariat vise notamment l'aménagement, l'équipement et l'exploitation du terminal dédié au traitement des conteneurs. Cette signature concerne le volet conditions suspensives mais les discussions vont se poursuivre pour arriver à la version finale en vue du début effectif des travaux. Outre le chef du gouvernement qui a présidé la séance, la ministre d'État chargé du Portefeuille, le ministre par intérim des Transports et le directeur général de la SCTP étaient de la partie, aux côtés de la délégation du Groupe MSC conduite par son président, Diego Aponte. A l'en croire, ces travaux qui seront exécutés dans le cadre du mariage entre son entreprise et le Groupe MSC vont permettre de faire face à la concurrence et ainsi favoriser la baisse des prix en ce qui concerne l'importation et l'exportation.

«C'est la continuité du mariage qui va avoir lieu entre MSC et la SCTP pour la modernisation du Port de Matadi, dans sa partie traitement des conteneurs. Et aujourd'hui, on était sur le volet des conditions suspensives. Mais les discussions vont continuer encore d'ici à



Le Premier ministre Sama Lukonde à la signature du procès verbal de poursuite des négociations entre SCTP et MSC SA/DR

deux mois pour arriver à la version finale, afin de pouvoir commencer effectivement les travaux et moderniser le port pour faire face à la

concurrence qui nous mine depuis plusieurs années. Le port sera équipé. Un travail scientifique se fait...», a dit à la presse Martin Lukusa Tshi-

bangou, directeur général de la SCTP.

De son côté, le président du Groupe MSC, Diego Aponte, a salué l'évolution positive de ce

dossier qui va très bientôt déboucher sur la modernisation du Terminal des conteneurs du Port de Matadi, au bénéfice des la population congolaise. «Comme je l'ai évoqué avec son excellence monsieur le Président de la République hier soir et encore aujourd'hui avec son excellence monsieur le Premier ministre, nous sommes ici pour accompagner la vision de votre président de la République. Et donc, on est là pour contribuer à la croissance du pays. C'est un pays qui est magnifique, qui a d'énormes ressources, qui a une très grande population, cent millions et plus. Donc, je pense que les ports sont fondamentaux pour l'ouverture d'un pays au monde...», a déclaré Diego Aponte.

Selon le président du Groupe MSC, la première phase d'investissement dans le cadre de ce projet va coûter 150 millions d'euros. « Les travaux vont commencer très rapidement. Je pense que d'ici à l'été prochain, on pourra déjà commencer à travailler », a renseigné le président Diego Aponte de MSC SA.

Martin Engimo

DROITS DE L'HOMME

La CNDH veut instaurer un programme d'éducation en faveur de l'ANR

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) tient à mettre en place un programme d'éducation sur les droits de l'homme à l'intention de l'Agence nationale des renseignements, de la Police, des Forces armées et d'autres services de l'Etat chargés d'exécuter et d'appliquer la loi en République démocratique du Congo.

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) projette de mettre en place un programme d'éducation sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales en faveur des exécutants de la loi au niveau de l'Agence nationale des renseignements (ANR), de la Police et de l'Armée, et d'autres services de l'Etat concernés par la question des droits de l'homme. Le président de cette institution d'appui à la démocratie, Paul Nsapu, a fait cette annonce, le mercredi 15 mars 2023 à Kinshasa, lors d'un échange avec une délégation de Human Rights Watch (HRW), conduite par la Deputy director Carine Nantulya, l'assistant chercheur senior Venance Kalenga Mudiango et le chercheur Junior Dikiefu de HRW-RDC.

Quatre points ont été au menu de cet entretien. En premier lieu, ils ont évoqué les crimes et l'exacerbation des conflits

intercommunautaires, ayant comme cause le discours de la haine et les propos discriminatoires à l'égard de certains acteurs politiques. A ce sujet, HRW tient à lancer une alerte, au regard du contexte électoral actuel de la République démocratique du Congo (RDC).

Deuxièmement, HRW se préoccupe d'une sorte de rétrécissement de l'espace politique et des libertés publiques. Le troisième point abordé au cours de cet échange, c'est le souhait émis par HRW de l'intensification du monitoring dans les lieux de détention. Enfin, le président du CNDH et la délégation de HRW ont parlé de la justice transitionnelle, l'application de la justice, la redevabilité et la réparation en faveur des victimes afin d'aboutir à une paix durable et éviter la répétition des crimes.

Pour parvenir à ces défis, le Président Paul Nsapu de la CNDH a globalement parlé de



Le président Paul Nsapu de la CNDH avec la délégation de Human Rights Watch/DR

la vision qui sortira du "Plan stratégique" après le séminaire d'imprégnation que la CNDH va organiser incessamment. Cependant, a affirmé Paul Nsapu, la nouvelle équipe de la CNDH mène déjà des actions dans ce sens. Il a ainsi mentionné la descente d'une équipe de monitoring sur le terrain en vue de

mener des enquêtes qui nous permettent de faire des avis et recommandations au Gouvernement pour améliorer la situation des droits de l'homme. Ceci se fait dans le cadre du mécanisme dénommé « Comité permanent de prévention de la torture » (CPPT).

« Ce mécanisme est déjà opé-

rationnel au sein de la CNDH et effectue chaque semaine des descentes dans les lieux de détention pour enquêter sur les allégations des cas de torture et de non respect du délai de garde à vue ou de détention préventive », a rassuré le président du CNDH.

M.E.

TRIBUNE LIBRE

Journée internationale en mémoire de l'esclavage: lutter contre le racisme par l'éducation et la sensibilisation

En début d'année, j'ai eu l'opportunité de visiter la localité de Loango, plus précisément le site historique d'où partaient les esclaves d'Afrique centrale pour les Amériques, situé à un jet de pierre du siège de la préfecture du département du Kouilou. Sur la falaise qui surplombe l'océan Atlantique, au cours des échanges avec le conservateur des lieux, une question a surgi : combien connaissent ce pan de l'histoire sur les relations entre l'Afrique et le reste du monde ?

En effet, la traite transatlantique des esclaves a eu une influence considérable sur le cours de l'histoire et, pourtant, on en sait peu sur ce commerce de quatre siècles et ses conséquences désastreuses à long terme dans le monde, mais aussi sur l'importante contribution des esclaves à l'essor économique des sociétés érigées sur les terres de leurs ancêtres et de leur servitude.

A ce sujet, l'Assemblée générale des Nations unies a pris différentes initiatives en commençant par la mise en place du programme d'action éducative destiné à mobiliser notamment les établissements d'enseignement et la société civile vis-à-vis de la question

du souvenir de la traite transatlantique des esclaves et de l'esclavage. Ce programme s'efforce de combler le manque de connaissances sur la traite des esclaves et de faire en sorte que cette question soit plus largement étudiée et commentée.

Inspiré du projet de la Route de l'esclave élaboré par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, ce programme vise à éclairer les générations actuelles et futures sur les causes, les conséquences, les enseignements et les séquelles de la traite des esclaves qui s'est perpétuée pendant quatre siècles, et à leur faire connaître les dangers du racisme et des préjugés.

Les connaissances historiques sur la traite font défaut, y compris à certains descendants d'esclaves, ainsi qu'à d'autres personnes. En étudiant de près la vie des Africains asservis sur le continent américain et dans les Caraïbes, on conçoit à quel point l'être humain est capable, même sous l'effet de la déshumanisation, d'influencer la société dans laquelle il vit.

Le programme examine les liens de cause à effet entre le déplacement forcé de peuples africains d'une rive

à l'autre de l'Atlantique et l'évolution de l'identité raciale et culturelle, du racisme et des inégalités ainsi que le dépeuplement prononcé de l'Afrique. La traite transatlantique des esclaves a également eu un impact de taille sur l'économie et l'agriculture des États européens et de leurs colonies du Nouveau monde. Le programme tente de faire la lumière sur l'acquiescement obligé qui a permis à la traite transatlantique des esclaves de perdurer pendant quatre siècles et qui est également de mise face aux formes contemporaines d'esclavage, comme le travail forcé, la traite des êtres humains, le travail des enfants et la prostitution infantile.

Le thème « Combattre l'héritage du racisme de l'esclavage par une éducation transformatrice » sur lequel est placée la Journée internationale en mémoire des victimes de la traite transatlantique et de l'esclavage en 2023 résume bien les préoccupations du programme.

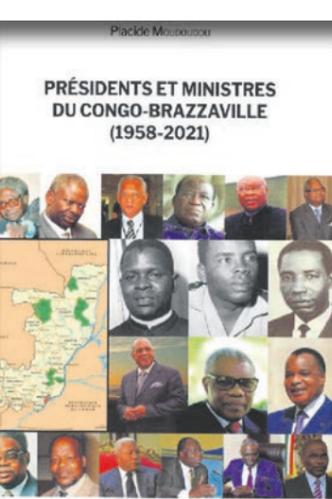
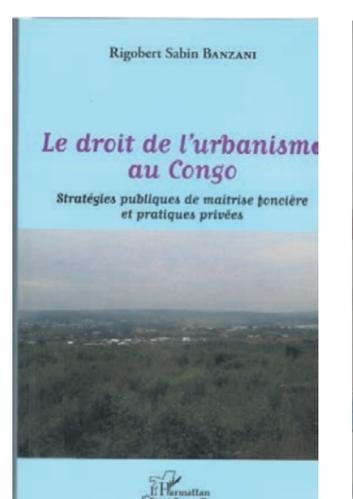
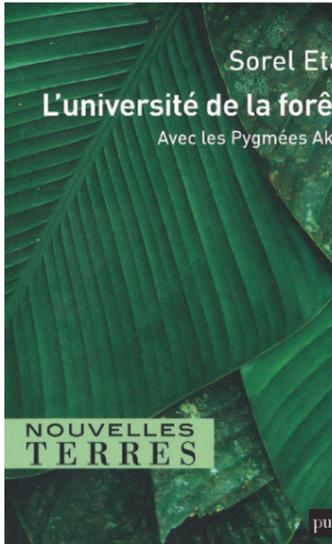
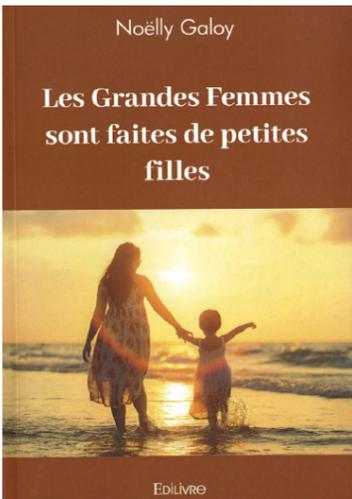
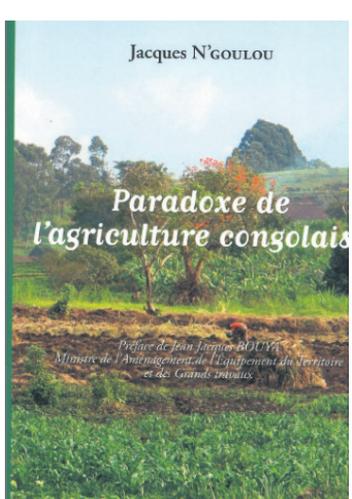
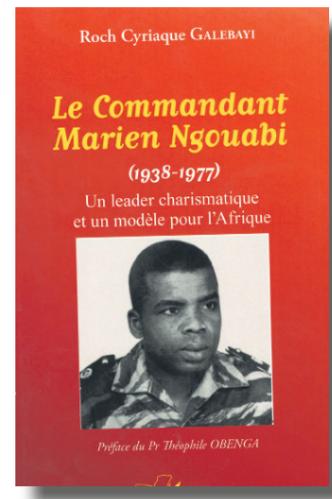
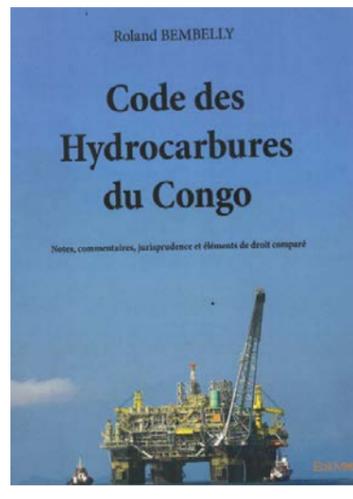
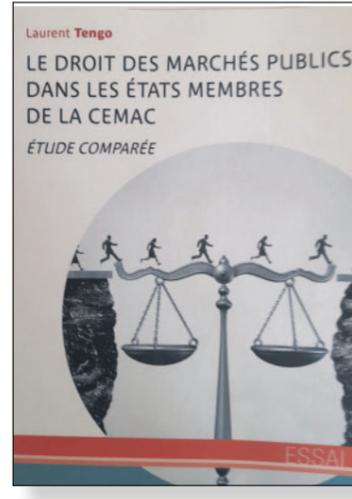
L'héritage raciste de la traite transatlantique des esclaves se répercute aujourd'hui sur des préjugés et des croyances néfastes qui se perpétuent encore et continuent d'avoir un impact sur les personnes d'ascendance afri-

caine à travers le monde. Conscients de cela, les Etats membres des Nations unies ont proclamé 2015-2024 « Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine » pour reconnaître que les personnes d'ascendance africaine représentent un groupe distinct dont les droits de l'homme doivent être promus et protégés. Cette commémoration prend plus de relief d'autant que la Déclaration universelle des droits de l'Homme a atteint 75 ans d'existence en 2023.

Même si la traite transatlantique a pris fin, il existe des formes contemporaines d'esclavage qui violent les droits humains et qui continuent à être reportées à ce jour. Ce phénomène désigne généralement le processus par lequel des personnes sont placées ou maintenues en situation d'exploitation à des fins économiques. Pour lutter contre, les Etats membres des Nations unies ont adopté en 2000 un Protocole additionnel à la Convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants

Chris Mburu, coordonnateur résident du système onusien

EN VENTE



REPENSER L'AFRIQUE

Un Café panafricain sera lancé le 25 mars

L'annonce du lancement du Café panafricain a été faite par les représentants de l'Association nationale de l'Union africaine en République du Congo (Anua/RC), une organisation réunissant l'ensemble des pays d'Afrique, au cours d'un point de presse qu'ils ont tenu en début de semaine, à Brazzaville.

Le Café panafricain sera lancé le 25 mars, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, sur le thème « Pour un monde digital inclusif. Innovation et technologie pour l'égalité des sexes ». Il aura pour objectif de repenser l'Afrique, d'étudier soigneusement ses avantages et ses faiblesses afin de trouver ensemble des solutions durables pour son émancipation. L'Anua/RC a, entre autres missions, de contribuer à la mise en œuvre et la vulgarisation des idéaux, des principes de l'Agenda 2063, des stratégies de développement de l'Union africaine ainsi que des initiatives et des plans de développement des organisations sous-régionales d'intégration et des États membres.

« La rencontre d'aujourd'hui est un point d'information sur l'une des activités inscrites dans notre programme d'activités 2023. Il s'agit du Café panafricain, un espace d'échanges et de débats, de discussions et de propositions sur l'histoire, l'actualité et l'avenir de l'Afrique entre les panafricanistes, d'une part, et



Les membres de l'Anua/RC lors du point de presse./DR

les amoureux de l'Afrique, d'autre part », a indiqué Ruth Balandila, secrétaire chargé de la promotion du Patrimoine socioculturel, historique, touristique national et international de l'Anua/RC.

De nombreux sous-thèmes seront traités au cours de ce Café panafricain qui est le tout premier de l'histoire, dont le sous-thème s'inscrivant dans le cadre du mois de la femme, à savoir « Sur la voie du panafricanisme, Edith Lucie

Bongo Ondimba, une femme au cœur d'or ». Outre Ruth Balandila, d'autres membres, à l'instar de Claude Mamout, secrétaire général de l'Anua/RC, et de Ramsès Bongolo, ont retracé l'histoire de cette association. La raison de la création de ce Café panafricain est de raccorder l'arbre à ses racines, reconnecter les Africains à l'Afrique, c'est-à-dire rendre les Africains en général et les Congolais en particulier plus conscients de leur

africanité, plus sensibles aux problèmes de l'Afrique et plus combattifs quand il s'agit de défendre leur identité culturelle, sauver l'honneur et redorer le blason du continent noir dans les compétitions sportives, les rencontres culturelles, les milieux scientifiques, le domaine économique et l'univers politique, etc..., ont-ils expliqués. « Pourquoi un Café panafricain ? Parce que le bonheur, l'épanouissement et l'émergence de l'Afrique est une af-

faire qui nous concerne tous, parce que l'allègement du poids multiforme qui mine la maturation du continent noir est une responsabilité qui n'incombe pas uniquement aux gouvernants, mais aussi aux gouvernés ; et ce, pour la bonne raison que l'Afrique ne peut tendre vers le bonheur auquel elle aspire si les ordres du sommet ne trouvent pas un écho favorable au sein de la base et inversement, si le sommet ne tient pas compte des doléances, des réflexions constructives et des suggestions salvatrices de sa base », a précisé Ramsès Bongolo.

L'Afrique qui patauge depuis trop longtemps dans la léthargie a grand besoin des actions combinées, de la synergie du sommet à la base, pour parvenir à ses fins. Pour ce faire, l'Afrique a besoin que toutes ses composantes, toutes ses ressources humaines sortent des gradins de la passivité infructueuse pour jouer sur le dynamisme productif ou sur l'esplanade de l'initiative féconde, ont-ils ajouté.

Bruno Okokana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

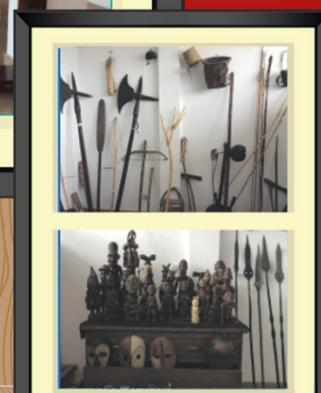
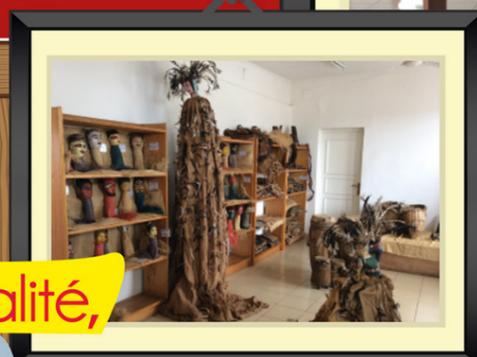
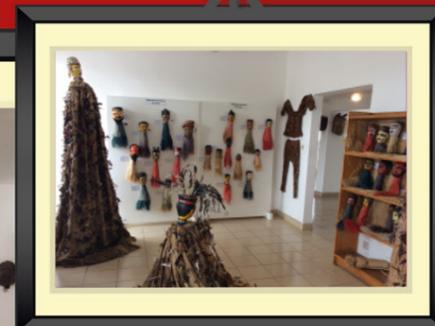
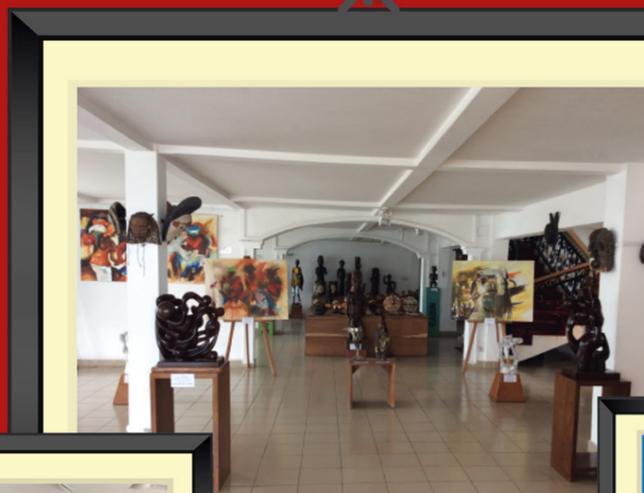
Musée du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso

JUSTICE

Les avocats du Congo s'invitent à la deuxième rentrée solennelle

L'ordre national des avocats du Congo organise, ce 24 mars, à Pointe-Noire la deuxième rentrée solennelle des avocats sur le thème «Droit et libertés fondamentales». Cette activité qui se tiendra dans la salle de réunion du Port autonome de Pointe-Noire sera coordonnée par Claude Coeholo, bâtonnier national.

La rentrée solennelle des avocats rythme la vie judiciaire dans le pays et projette aussi l'image d'un barreau ouvert sur le monde et vigile des libertés. Il s'agit là d'une occasion unique de rencontres et d'échanges pluriels autour des valeurs, des actions mais aussi des interrogations face aux défis à venir.

Tous les avocats du Congo sont invités à prendre part à cette rencontre qui relie histoire et tradition au barreau. Il faut dire qu'être avocat ne s'improvise pas, il faut du savoir, du savoir-faire, du savoir-être, le tout empreint de déontologie. En effet, l'avocat est un acteur judiciaire important contribuant à la bonne administration de la justice, à la protection des droits humains et à l'affermissement de l'Etat de droit.

Notons que cette rentrée solennelle marquera le début de l'année judiciaire des barreaux du Congo et constituera une occasion de dresser le bilan et de fixer les perspectives. Elle sera marquée par un concours national d'éloquence dont la première édition tenue l'année dernière a été remportée par Me Dominique Tsiba de Brazzaville, ainsi que Me Atys Matayi et Me Philippe Bassintsa, tous deux de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo



Photo de famille de la première rentrée solennelle/DR

ACTION SOCIALE

Les dortoirs du Samu social rénovés

En escale au Port de Pointe-Noire, les marins du navire de la marine française Premier-Maître l'Her ont mené, le 21 mars, une opération de rénovation des dortoirs du Samu social de cette ville. L'action de cœur a eu lieu en présence du maire Evelyne Tchitchelle, présidente du conseil d'administration du Samu social Pointe-Noire, des partenaires institutionnels, des membres de la communauté française issus du milieu consulaire et les chefs d'entreprises.

La rénovation des dortoirs du Samu Social a été rendue possible à la suite de la proposition faite par Véronique Wagner, consule générale de France à Pointe-Noire, à la direction du Samu Social d'impliquer l'équipage du Premier Maître-L'Her pour une opération d'assistance aux vingt-quatre enfants vulnérables pris en charge au centre d'hébergement d'urgence de Mpita.

Dispositif de lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes en situation de rue, le Samu Social a été présenté à l'assistance lors de la cérémonie par Benoît Box, son directeur qui a, par ailleurs, loué la volonté et la générosité de tous les partenaires pour leur assistance et appui multiforme.

Pour Ludovic Foernbacher, capitaine de corvette, l'équipage du Premier Maître-L'Her qui



Après la cérémonie de remise des dortoirs rénovés/Adiac

« Continuer votre mission d'assistance aux enfants pour que ces derniers retrouvent un jour le milieu social et deviennent des hommes et des femmes dignes et responsables »

comprend quarante-cinq marins a souhaité marquer sa présence en réalisant une opération à valeur caritative orientée vers les enfants défavorisés. Une opération salutaire qui a permis d'effectuer le maintien aux normes d'hygiène des locaux, principalement des pièces d'accueil des enfants sans oublier la fourniture en matériaux pour le rafraîchissement des dortoirs. Cette action de volontariat a également reçu l'assentiment d'Evelyne Tchitchelle qui a salué le travail abattu par l'équipe du Samu social dans la prise en charge des enfants en situation de rue. « Il faut continuer votre mission d'assistance aux enfants pour que ces derniers retrouvent un jour le milieu social et deviennent des hommes et des femmes dignes et responsables », a-t-elle recommandé.

Hervé Brice Mampouya

SOLUTION :
Le mot-mystère est : *explosif*

N E I V R D
T E N D A N C I E U S E
G U I N E E N S A M
C U I T X C R A B E
E T H I O P I E I N
E V A P O R E P A R T
M I N A U D E R I
C O M A B R U T A L E
D E F I L E E G A L
F I N N E U T R O N
E T A T S E A N C E
V U C E L E R I E N
S B I R E T E R C
P E R D G A R N I E R
S U E D E E T O L E

D R O N E C R E T
O U I C H A U X
C E S A R S T A R
K I M I T E C E
E F F E T R A T E
R U R E L A X L
M A S Y E U S
M E R C R U E S
E M O Y E N E S
T R E M A A R E C
T E E N N U I E
R I N G U T O N
E N A V E C N E

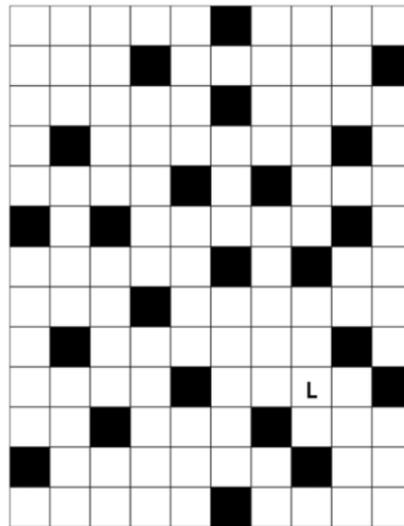
• SOLUTION DE LA GRILLE N°688 •

5	1	6	9	2	4	7	8	3
4	7	8	5	3	6	9	2	1
2	9	3	7	1	8	4	6	5
9	4	5	6	8	7	3	1	2
6	8	2	3	9	1	5	7	4
1	3	7	2	4	5	6	9	8
8	5	1	4	6	9	2	3	7
3	6	4	8	7	2	1	5	9
7	2	9	1	5	3	8	4	6

• SOLUTION DE LA GRILLE N°697 •

9	7	4	3	6	2	5	1	8
6	1	5	4	7	8	3	9	2
3	8	2	1	5	9	7	4	6
1	9	6	2	3	5	4	8	7
5	2	8	7	4	6	9	3	1
4	3	7	9	8	1	2	6	5
7	4	1	8	2	3	6	5	9
2	5	9	6	1	4	8	7	3
8	6	3	5	9	7	1	2	4

MOTS CASÉS 10X13 • N°145



- 2 LETTRES**
FI - LA - NA - NO - SE - UN
- 3 LETTRES**
ANE - ENA - EPI - EST - GEL - MAT -
TEE - ULM - UNE - UTE
- 4 LETTRES**
CIME - EGEE - ELLE - EMET - EPEE -
- IDEE - IMAM - OSEE - PNEU -
RELU - SAIN - STEM - TROP - UELE
- 5 LETTRES**
ANDIN - ENFLE - FLUET - GUISE -
HEROS - HUMUS - MAURE - MOLES -
- NEVEU - NOCES - NOMME -
OEUFS - REUNI
- 6 LETTRES**
EFFETS - EFFROI - MIGRES - MOEL -
LE - RONGER
- 7 LETTRES**
ENTRAIN

RECIPROQUE FILM DE S. SPIELBERG	FILM DES FRERES WACHOWSKI EMPESEE	ABONNE AU SERVICE HAUT DE GAMME	COUPE DE CHEVEUX DEESSE MARINE	CÉPAGE POUR LE BORDEAUX	MUSIQUE DE JAMAÏQUE MINE
PRÉNOM SLAVE PEAU DE VACHE		VARIÉTÉ DE POMME GRATIN DE LÉGUMES	LAXATIF PONTE DE VITESSE	REPTILE REPRODUIT	PRONOM PERSONNEL
MET SOUS PRESSE POTIONS MAGIQUES ?			ENTOURE LA CHAMBRE MÉMOIRE MORTE		
ARTICLE "LE DE FRANCE	ALLUMA LE FEU	SANS ÉCLAT ANCIEN FRANÇAIS		LA PREMIÈRE VENUE	ABSORBÉE
COUP DE POKER	L'OPHION IL GRIMPE SUR LES MURS	CHIFFRE GROUPE	SORTES D'YSINE FLEUVE CÔTIER BRETON	FAIT L'AFFAIRE SEXES FÉMININS	
DISSÉMINÉ	SAGE CHINOIS FOURRIURE			DOIT ENCORE MURIR	
TSIGANE HOMME OU SINGE		TAPER SUR LE SYSTÈME PÉRIODE	RÉSEAU FAMILIER	SI À ROME TRAIT LUMINEUX	
PRÉCÈDE LE SAUT			MIS AU COURANT		
			D'HUMEUR SOMBRE		

E N M E D N I G E G H E T T O
L G O L F E S E R U E D O I R
L E V R E I X O G E G R N U G
E H P O R T S A I R E U O G A
H C T P R E S C A R G O T I N
C O E A C E U O B E A G E T E
E M I O E R C M P C T N J N C
N T U P G H O I T I I E E O O
R R Q E C S C V F E R V R C R
S U N R O S O U T I E N I T S
A T E A N I U S O N H G A L A
C L E M S A P S T L E D R A G
H Q I I U R L U O D N I H O E
E U N B L R E I X A L A G E G
T E R V I L T P M N O I T A N

- AIGRE
- ALIBI
- CIVIL
- CONSUL
- CONTIGU
- CORSAGE
- COUPLÉ
- ECHELLE
- ESCARGOT
- EVENTUEL
- EXTRAIT
- GALAXIE
- GARDE
- GHETTO
- GOLFE
- GORGEE
- GOURDE
- GUERRE
- HERITAGE
- HINDOU
- INDEMNÉ
- LEVRE
- LIVRET
- LOUCHE
- MANDAT
- MEPRIS
- MOCHE
- NATION
- ODEUR
- OPERA
- ORGANE
- PERSAN
- QUIET
- RECIF
- REJETON
- RIPOSTE
- RUMEUR
- SACHET
- SCENARIO
- SECOURS
- SOMBRERO
- SOUTIEN
- SPASME
- STROPHE
- URGENT
- VOISIN

• SUDOKU • GRILLE N°689 • FACILE •

7		1				2		5
	8	2	1		6	4	7	
9								8
			8		4			
	2			3			6	
			9		5			
2								6
	1	5	2		3	7	4	
3	7					8		2

• SUDOKU • GRILLE N°698 • DIFFICILE •

			5	4				7
5		2		3		4		
					7			9
	6	9	8	2		1		
		7				9		
		1		6	9	3	2	
9			6					
		3		9		8		1
6				7	3			

ELIMINATOIRES CAN 2023

Le Congo perd plus qu'un match

Le Congo s'est incliné 1-2 devant le Soudan du Sud en match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Trois points en trois journées, les Diables rouges se compliquent la tâche en vue d'une qualification.



Les Diables rouges entonnant l'hymne national

Les Diables rouges peu inspirés en attaque ont été mis en échec par la vaillante équipe sud soudanaise. L'action la plus franche est l'incroyable raté de Guy Mbenza. L'attaquant congolais choisit le contrôle de la poitrine au lieu de têter. Le gardien sud soudanais a été décisif sur le coup franc de Prestige Mboundou à la 20^e minute mais aussi sur les frappes d'Antoine Makoumbou à la 24^e minute et celle de Durel Avounou qui manquait de puissance à la 35^e minute. Les Sud Soudanais ont surpris les Congolais à la 65^e minute par Yuel Kuach. Thievy Bifouma a égalisé sur penalty provoqué par Prestige Mboundou à la 86^e minute. Mais dans le temps additionnel, les Sud Soudanais ont marqué le but qui a douché tous les espoirs par le biais d'Okello Tito Ondong. Un exploit pour une équipe qui a évolué en infériorité numérique.

James Golden Eloué

ORGANISATION DU 44^e CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS

Le Congo et la Cahb liés par un protocole d'accord

Le président de la Confédération africaine de handball (Cahb), le Dr Are mou Mansourou, et le président du club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), le général Serge Oboa, soutenu par le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Ayessa Ndinga Yengué, ont signé le 22 mars un protocole d'accord pour l'organisation de la 44^e édition du championnat d'Afrique des clubs champions.



Les trois personnalités signant le document

Le document paraphé devant la presse et les membres des trois structures marque officiellement la désignation du Congo à abriter la 44^e grande messe des acteurs du handball africain. La compétition regroupera près de vingt clubs dans les versions féminines et masculines.

Reconnaissant les efforts du Congo dans le développement du handball, le président de la Cahb a indiqué que le pays possède des moyens pour abriter la 44^e édition du championnat d'Afrique des

clubs champions. Il a estimé que toutes les conditions sont réunies pour que la fête soit belle. Le patron de la Cahb a, en même temps, demandé aux Congolais de travailler ensemble pour que les délais soient respectés.

Appréciant son séjour de travail au Congo qui a débuté le 20 mars, le Dr Are mou Mansourou a confirmé la volonté des organisateurs de la compétition à réussir leur mission. Pour leur part, les présidents de la Fécohand et de la DGSP ont reconnu la volonté de

la Cahb à faire du Congo le centre du handball puisqu'elle profitera de ces retrouvailles pour célébrer, avec faste à Brazzaville, son cinquantenaire. La compétition qui marque le cinquantenaire de la Cahb sera organisée par la DGSP sous couvert de la Fécohand. Le document signé met en exergue les différents points et contours qui marqueront le déroulement de ce championnat. Il expose également les charges et responsabilités de chaque partie prenante.

Rude Ngoma

BASKETBALL

Roland Dimi Yoka s'engage à redynamiser la ligue de Brazzaville

Le renouvellement des instances de la ligue départementale de basketball de Brazzaville interviendra le 25 mars. A cette occasion, le candidat Roland Dimi Yoka met les bouchées doubles en vue de réaffirmer son amour pour ce sport qu'il pratique depuis son enfance.

L'ancien président de la section basketball de Diables noirs, Roland Dimi Yoka, est un acteur majeur du basketball brazzavillois en particulier et congolais en général. Il souhaite donner une nouvelle image à ce sport qui regroupe régulièrement des centaines de jeunes. Fort de son expérience d'ancien athlète (au Congo puis en France), il s'est engagé, lors d'un point de presse animé le 23 mars, à travailler de plus belle pour redorer le blason des acteurs de ce sport et permettre aux dirigeants des clubs et athlètes de profiter de ses avantages.

« Je ne peux plus permettre que les athlètes et les dirigeants continuent à ne pas récolter les fruits de leur travail. Nous devons mutualiser nos efforts pour faire de Brazzaville le miroir du basket congolais, pourquoi pas africain ? Aujourd'hui, le Rwanda brille sur la scène continentale parce qu'il a travaillé. Nous avons l'obligation de travailler ensemble pour réussir notre défi.

Tout est possible car je veux réunir tout le monde autour de mon projet qui consiste à développer ce sport. Je reste ouvert aux propositions », a-t-il indiqué.

Pour bien mener à terme son projet, Roland Dimi Yoka a initié des descentes dans certains clubs. Au cours de ces visites, il recense leurs besoins avant de leur offrir des équipements (ballons, maillots et autres). Cette initiative qui lui permettra de faire le diagnostic du basketball brazzavillois s'étendra dans les lieux d'entraînement des dix-huit clubs homologués que compte la capitale.

Ce jeune dirigeant se dit prêt à briguer le poste de président de la ligue de Brazzaville et à réunir tous les acteurs de ce sport autour d'une table afin non seulement de valider les pistes de solution, mais aussi de lancer son programme de développement sportif. Ce programme consiste, en effet, à valoriser le partenariat et le sponsoring des clubs, maintenir la formation des encadreurs



Roland Dimi Yoka

et officiels mais surtout, étendre la formation et l'initiation au niveau des écoles en recrutant les

jeunes dont l'âge varie entre 10 et 15 ans.

« Je veux apporter un nouveau

souffle et une nouvelle méthode de travail avec les dix-huit équipes de notre département. Nous devons beaucoup communiquer afin d'attirer les sponsors en faisant du basketball l'un des meilleurs sports de Brazzaville. Nous devons pousser nos jeunes à pratiquer le sport. Je demande aux votants de me faire confiance. Ils vont nous demander le bilan dans deux ans. D'ailleurs, nous allons travailler avec tout le monde parce que nous devons réfectionner les terrains d'entraînement et équiper nos clubs. Je veux fédérer et unir autour du basket car c'est notre bien commun », a expliqué le candidat.

Concernant la sanction du Congo qui l'interdit de participer aux compétitions continentales et internationales, Roland Dimi Yoka pense que les dirigeants devraient profiter de ce moment d'hibernation pour former les jeunes et constituer des équipes dynamiques et performantes.

Rude Ngoma